



**Dans le cadre de son programme
« Quartiers Enchantés »
Le Collectif des artistes lyriques et musiciens pour la solidarité – Le
CALMS lance un appel à projet.**

Le Collectif des Artistes Lyriques et Musiciens pour la Solidarité - Le CALMS est une association de loi 1901 qui a pour objet la création d'événements lyriques caritatifs et fédérateurs afin de récolter des fonds pour des associations et de sensibiliser la population à de grandes causes sociales ou humanitaires.

Le collectif s'est constitué en janvier 2019 après la création d'un premier concert des **Voix Solidaires** au profit de la **Croix-Rouge Marseille** suite au drame de la rue d'Aubagne à Marseille.

A Manosque, avec le soutien de la Politique de la ville de DLVAgglo, le CALMS a créé le programme « Quartiers Enchantés » afin de permettre aux habitants de Manosque de se réunir tous les lundis pour chanter en chœur dans la chorale Manos'Canto.

Cette chorale a pour vocation de se produire lors d'événements festifs animant la vie des quartiers prioritaires de la ville, d'aller vers des publics isolés et empêchés, de participer aux Opéras Déconfinés et une fois l'an d'organiser un concert solidaire de Noël en présence d'artistes lyriques reconnus.

Objectif appel à projet « Quartiers Enchantés – Concert solidaire »

Le 19 décembre 2023, **La chorale Manos'Canto des Quartiers enchantés** chantera au théâtre Jean Le Bleu pour un concert solidaire.

Le concert est organisé par l'association CALMS, avec le soutien de DLVAgglo.

Nous lançons aujourd'hui un appel à projet aux associations du territoire qui interviennent dans les **Quartiers prioritaires** de la ville (QPV) de Manosque.

Le projet sélectionné par les choristes de Manos'Canto (habitants de Manosque) recevra l'intégralité de la recette du concert (montant variable entre 1 000€ et 3 000€, en fonction du nombre de spectateurs)

Champ de l'appel à projet

Le présent appel à projet concerne des associations qui interviennent dans les **QPV de Manosque**.

—

Modalités de participation

Structures concernées

Les associations qui ont pour objet un lien avec l'entraide et le social, qui sont régies par la loi 1901 et reconnues d'intérêt général ou d'utilité publique.

Une personne physique unique doit être désignée comme responsable du projet. Celle-ci sera appelée à monter sur scène si le projet est retenu pour le présenter devant le public et recevoir le chèque de la soirée.

Dépenses éligibles

- Investissements matériels et immatériels (prestations d'ingénierie) pour financer le lancement ou l'essai d'un projet.
- Dépenses de fonctionnement (ingénierie, formation, animation liée au lancement, à la consolidation etc.).

Composition du dossier

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à calmsproduction@calms.fr en **un seul mail**.

Le dossier restera modifiable jusqu'à la date de clôture des candidatures.

- Statuts de l'association
- Déclaration au journal officiel
- PV de la dernière assemblée générale
- Dernier rapport financier
- Une fiche PDF : présentation brève de l'association (10 lignes Max)
- Le présent document rempli
- Un logo HD de l'association en Png/Jpeg et en vectorisé (si possible)
- Une lettre de motivation
- Un RIB

Il est possible à plusieurs associations d'unir leurs candidatures autour d'un projet commun qu'elles développent en collaboration sur le même territoire.

- En cas de projets portés par plusieurs associations, une seule candidature devra être déposée par l'association porteuse du projet contenant les informations administratives de l'ensemble des associations partenaires.

Sélection des projets

Critères d'éligibilité

Sont éligibles les associations :

- Ayant leur siège social sur le territoire de DLVAgglo et intervenant dans les QPV de Manosque, qui ont pour objet un lien avec l'entraide et le social, qui sont régies par la loi 1901 et reconnues d'intérêt général ou d'utilité publique,
- Dont le dossier de candidature est complet et transmis avant la date de dépôt des candidatures : 1/12/2023

Critères de sélection

Les projets seront évalués notamment sur la base des critères suivants :

- Complétude du dossier de candidature
- Motivation et implication
- Pertinence du projet
- Vote à la majorité des choristes de Manos'Canto – Quartiers enchantés

Gouvernance et déroulement de la sélection

Calendrier

- Clôture du dépôt des candidatures : 01/12/2023
- Annonce du projet et de l'association sélectionnée : 05/12/2023

Communication

L'association sélectionnée s'engage à s'impliquer dans la communication autour du concert à compter de l'annonce de sa sélection (Affichage, distribution de flyers, Newsletters...)

2 invitations pour la soirée du concert seront offertes aux associations qui auront un dossier complet déposé.

Ressources et contacts

Pour toute question sur votre candidature vous pouvez contacter le CALMS à
calmsproduction@gmail.com
www.calms-france.fr

1/ PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom ou raison sociale :

Domaine d'activité :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

N° SIRET :

Code APE / NAF :

Forme juridique :

☐ Association loi 1901 ☐ Statut privé ☐ Autre, précisez : _____

Date de création de la structure :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles :

Adresse du lieu d'activité (si différent du siège social) :

Téléphone :

Nom, prénom, fonction et coordonnées (adresse, tel, courriel) du responsable légal (président, directeur...) :

Nom, prénom, téléphone, courriel du responsable du projet (si différent du responsable légal) :

Secteur Géographique d'intervention :

2/ DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACTIVITÉ

Titre de l'activité :

Description des missions de la structure :

Utilité sociale de l'activité (public visé, bénéficiaires,...) :

Domaine d'intervention de l'activité :

- ☐ Accompagnement social
- ☐ Insertion des jeunes
- ☐ Accompagnement Socio-budgétaire
- ☐ Insertion socio-professionnelle
- ☐ Insertion sociale
- ☐ Développement social
- ☐ Service aux personnes âgées et /ou handicapées
- ☐ Protection juridique des majeurs protégés
- ☐ Protection de l'enfance
- ☐ Autre : précisez _____

Budget annuel de l'association :

3/ PRÉSENTATION DU PROJET EN CANDIDATURE

Présentation du projet (objectif, public visé)

Quelle est votre méthodologie (individuelle, collective, ...) d'intervention pour le projet présenté ?

- Contenu de l'action :

- Calendrier de réalisation :

- Suivi et évaluation du projet :

-Secteur géographique d'intervention

Budget prévisionnel de l'action

Joindre budget détaillé